



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'INSTALLATION,
D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE DES
PROGICIELS SIS MARCHES EN MODE
HEBERGE (SAAS)**

**DÉCISION N° DM-20-223
EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales;

VU l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer l'installation, l'assistance et la maintenance des progiciels SIS Marchés en mode hébergé (SaaS) ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société SIS Marchés de signer un contrat d'installation, d'assistance et de maintenance des progiciels SIS Marchés en mode hébergé (SaaS) ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SIS Marchés – 84 boulevard de la Mission Marchand – CS 90028 – 92411 Courbevoie Cedex, représentée par sa Directrice Générale, Madame Valérie GUILBERT, un contrat d'installation, d'assistance et de maintenance des progiciels SIS Marchés en mode hébergé (SaaS). La validité du contrat est à compter du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020. Le contrat est reconductible de manière tacite 3 fois par période de un an, pour se terminer le 31 décembre 2023.

- a) Le montant pour les 3 premiers mois à partir de la date de notification pour les prestations de mise en place s'élève à 21 190 euros HT (vingt et un mille cent quatre-vingt dix euros)
- b) Le montant annuel de la maintenance s'élève à 25 106,70 euros HT (vingt-cinq mille cent six euros et soixante-dix centimes)
- c) Les prestations complémentaires feront l'objet d'un bon de commande pour un maximum annuel de 10 000€ HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200929-Imc1H7762H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/09/2020
Date de Publication : 29/09/2020